

## **Le Conseil des Ministres s'est réuni au Palais de la République, le jeudi 17 janvier 2013, sous la présidence du Chef de l'Etat, Son Excellence Monsieur Macky SALL.**

Le Président de la République a introduit sa communication au Conseil en évoquant la célébration prochaine du Maouloud par la Communauté musulmane, qui verra une forte affluence des fidèles, vers les divers foyers religieux du pays.

A cette occasion, le Chef de l'Etat a sollicité de nos guides religieux, des prières en faveur de la préservation de la paix sociale et de la stabilité, dans notre pays, surtout au regard du contexte sous-régional marqué par les regrettables événements en cours au Mali. Tout en souhaitant à nos compatriotes, d'excellents moments de communion et de ferveur spirituelle, le Président de la République a également invité l'ensemble des fidèles à plus de vigilance et de prudence, notamment sur les routes.

Il a en outre, instruit le Premier Ministre, de faire prendre toutes les mesures nécessaires, au renforcement du dispositif de surveillance routière, afin d'assurer la sécurité des voyageurs.

Poursuivant son intervention, le Président de la République a de nouveau abordé la question du civisme et de la citoyenneté. Il a réaffirmé sa ferme volonté de leur accorder toute leur importance, en considération de la place qu'ils occupent dans la consolidation d'une République.

Le Chef de l'Etat a rappelé, à ce propos, que la cérémonie de levée des couleurs, tenue le lundi 13 janvier 2013 dans l'enceinte du Palais, s'inscrivait dans ce cadre. Clôturant ce volet, le Président de la République, a insisté sur l'obligation de faire en sorte que notre drapeau national soit visible dans les édifices publics.

Sur le troisième point de sa communication, Le Chef de l'Etat a soulevé les enjeux liés à la gestion du secteur minier, en déplorant tout d'abord, les légèretés observées lors des conclusions de conventions minières, avant de regretter certains effets néfastes de l'exploitation de beaucoup de gisements sur l'environnement.

Le Président de la République a ensuite relevé la faiblesse de la contribution de ce secteur dans l'économie nationale. C'est ainsi qu'il a invité le Premier Ministre à faire accélérer le processus de mise en œuvre des recommandations de la Commission de revue des Conventions. Il a enfin préconisé la publication d'un rapport annuel sur l'impact économique et social de l'exploitation minière.

Le Chef de l'Etat a terminé sa communication en abordant la question de l'aménagement durable du territoire. Il a à ce propos, indiqué son souhait d'asseoir une véritable politique de développement et de mise en valeur des potentialités des territoires, à l'horizon de 2022. Sous ce rapport, le Président de la République a donné des instructions pour que soit élaborée un loi d'orientation pour le développement durable des territoires (ODT). Intervenant à la suite du Chef de l'Etat, le Premier Ministre a, au titre des activités gouvernementales, rendu compte au Conseil de la séance de travail qu'il a eue avec une délégation de la Banque Mondiale, le 15 janvier 2013.

La célébration prochaine du Maouloud a donné l'occasion au Premier Ministre de présider le mardi 15 janvier 2013, une réunion consacrée à la modernisation de la ville de Tivaouane. Le Premier Ministre a informé le Conseil qu'un Comité de pilotage, présidé par le Ministre des Infrastructures a été institué à cette fin.

Ce Comité est chargé d'identifier les dépenses prioritaires en rapport avec les besoins de la population et des autorités de la ville, en matière de restructuration des quartiers, d'amélioration de l'offre d'infrastructures socio-économiques et d'assainissement.

Le Premier Ministre a également informé le Conseil qu'il a présidé un Conseil interministériel consacré aux nouveaux aménagements et travaux engagés sur le campus social de l'Université Cheikh Anta DIOP et à l'extension de l'université de Ziguinchor.

Le Ministre des Affaires Etrangères et des Sénégalais de l'Extérieur a fait le point sur l'évolution de la situation qui prévaut au Nord Mali, depuis le début de l'intervention des forces françaises contre les groupes armés intégristes, en vue d'empêcher leur progression vers le Sud. Il a informé le Conseil, de la réalité de complexité de la situation sur le terrain, puisque les groupes hostiles seraient très déterminés et lourdement armés.

Le Ministre a indiqué que la France a fait observer que son action actuelle en territoire malien, était conforme à la charte des Nations Unies, et qu'elle n'entendait pas agir seule sur le terrain.

Il a, par ailleurs rendu compte de son passage devant les députés à l'Assemblée Nationale, pour les informer de la participation effective de notre pays à l'opération de restauration de la souveraineté du Mali sur l'ensemble de son territoire national, conformément aux instructions du Chef de l'Etat.

Le ministre des Forces armées a fait compte rendu au Conseil de la visite qu'il a effectuée à Bakel et à Kédougou. A Bakel, il a indiqué avoir procédé à l'installation d'un escadron de la Gendarmerie nationale, pour une meilleure prise en charge de la question sécuritaire dans cette région frontalière et pour une plus grande efficacité de la lutte contre le vol de bétail, très récurrent dans cette zone.

A Bakel, comme à Kédougou, a noté le Ministre des Forces Armées, les forces de sécurité faisaient preuve d'une très grande détermination et d'une ardeur remarquable au travail, en dépit de leurs moyens limités.

Le ministre de l'Agriculture a fait le point sur le déroulement de la campagne arachidière. Il a salué son bon déroulement et a révélé que certains producteurs ont pu vendre le Kilogramme d'arachide récolté à 250 FCFA, alors que le prix officiel est fixé à 190 FCFA.

Le Ministre a également indiqué qu'une collecte totale de 75 mille tonnes, pourrait être réalisée, sur une prévision de départ de 50 mille tonnes, concernant la reconstitution du capital semencier.

Le Ministre de la formation professionnelle et technique a présenté au Conseil un document de politique générale de son département, prévu sur le court et moyen terme.

Le document stratégique propose une approche suivant quatre points essentiels :

Le développement de l'accès pour un plus grand nombre de jeunes, à la formation professionnelle et technique, à l'apprentissage et à l'artisanat ;

Le développement de la qualité de la formation professionnelle et des produits artisanaux ;

L'amélioration du système de gestion et de pilotage de la formation ;

L'augmentation de la production artisanale.

Selon le Ministre, cette nouvelle démarche stratégique en faveur de la valorisation de l'enseignement professionnel et technique, nécessitera pour sa mise en œuvre, un rééquilibrage des allocations décidées dans le cadre de l'exécution du budget global entre l'éducation nationale (33%) et la formation professionnelle et technique (6%).

Le document a été largement discuté. La pertinence de son contenu et la démarche pédagogique qui a marqué sa présentation ont valu au Ministre, les félicitations du Chef de l'Etat et celles de l'ensemble de ses collègues.

Le Conseil a pris les mesures individuelles suivantes :

Monsieur Amadou SOW, Conseiller des Affaires étrangères principal, matricule de solde 502 138/A, précédemment Ambassadeur du Sénégal à Tunis, est nommé Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Sa Majesté Mohammed VI, Roi du Maroc, avec résidence à Rabat, en remplacement de Monsieur Amadou Habibou NDIAYE ;

Monsieur Baba Ousseynou LY, Inspecteur de l'Education, est nommé Secrétaire général du Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Mafakha TOURE, appelé à faire valoir ses droits à une pension de retraite

Monsieur Mame Ibra BA, Inspecteur de l'Education, est nommé Directeur de l'Institut national et d'Action pour le Développement de l'Education (INEADE) au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Madame Fatima BA, appelée à d'autres fonctions ;

Monsieur Etienne SARR, Administrateur civil, est nommé Directeur de l'Administration générale et de l'Equipeement (DAGE), au Ministère de l'Education nationale, en remplacement de Monsieur Cheikh GAYE ;

Monsieur Mamadou KASSE, Ingénieur Urbaniste, est nommé Président du Conseil de Surveillance de l'Agence nationale de l'Aménagement du Territoire en remplacement de Monsieur El Hadji Falou TOURE ;

Monsieur Mamadou Amadou Tamimou WANE, expert en Communication, est nommé Président du Conseil d'Administration de la Société sénégalaise de Presse et de Publication (SSPP) « Le Soleil » en remplacement de Monsieur Bara DIOUF.

[Revenir](#)